





- a. *Wearthec Nature* - surface huilée nature, prête à l'usage
- b. Couche d'usure en bois véritable
- c. Couche Wood Powder
- d. Âme centrale HDF
- e. Contre-parement Wood Powder en bois véritable

Tests	Norme DIN/EN	Sol en bois Lindura HD 400 huilé nature
-------	--------------	---

Données générales sur la structure du produit

Type de revêtement :	Lame pour sol avec parement en bois noble
Épaisseur totale :	env. 11 mm
Dimensions utiles : (longueur × largeur)	2200 x 270 mm 2600 x 320 mm
Structure du produit :	a. <i>Wearthec Nature</i> - surface huilée nature, prête à l'usage b. Couche d'usure en bois véritable c. Couche Wood Powder d. Support HDF (env. 930kg/m ³ ± 3%) e. Contre-parement Wood Powder en bois véritable

Données techniques

Système de verrouillage :	MasterclikPlus
 Comportement au feu :	EN 13 501 Bfl-s1 (difficilement inflammable)
 Émissions de formaldéhyde (E1 = 0,1 ppm) :	EN 717-1 ≤ 0,05 ppm
Empreinte après sollicitation constante : (Brinell)	EN 1534 ≥ 100 N/mm ² (chêne)
Qualité antidérapante pour plan incliné :	DIN 51 130 BGR 181 R 10
 Sols chauffants :	Convient aux sols chauffés par circuits d'eau chaude. Un chauffage par le sol électrique est toujours approprié lorsqu'il peut être intégré à la chape ou à la dalle de béton et qu'il n'est donc pas posé sur la dalle comme une natte chauffante. Les boucles de chauffage tuyaux câbles doivent couvrir la surface de la pièce en totalité et non partiellement. Si les surfaces ne sont chauffées que partiellement, le revêtement de sol devra être équipé de joints de dilatation (rails éléments de système). La température maximum de surface ne doit pas excéder 29°C. La pose du sol sur des nattes chauffantes est possible uniquement avec un système autorégulant qui maintient la température de surface à 29°C. La pose ne peut être agréée dans tous les autres cas. Tous les types de bois sont adaptés à la pose flottante – le hêtre, le hêtre étuvé, l'érable canadien et l'érable européen peuvent présenter des interstices au chant du fait de leur comportement au gonflement et au retrait lié à la nature de l'essence.
Refroidissement par le sol :	Une fiche technique séparée est disponible pour la pose sur les constructions de sols refroidis.
Résistance au passage de la chaleur :	EN 12 667 avec MEISTER-Silence 25 DB : 0,084 (m ² K)/W
Conductivité thermique :	EN 12 667 0,160 W/(m*K)
 Réduction du bruit des pas :	DIN EN ISO 10140-3 avec MEISTER-Silence 25 DB : 16 dB

Données générales relatives à l'écologie, la pose et l'entretien

Ecolabel « Ange bleu » :	RAL-UZ 176	accordé (à l'exception de Chêne fumé)
Elimination :		Chutes éliminables avec les ordures ménagères (p. ex. traitement thermique) Grandes quantités éliminables selon les règlements communaux (p. ex. élimination aux parcs de recyclage) Une récupération énergétique dans des usines autorisées est recommandée.
Nettoyage et entretien :		Nettoyage de fin de travaux/ nettoyage courant : CC-Savon pour bois Soins d'entretien : CC-Premium huile d'entretien CC-H ² Oil Nettoyage spécial : CC-Nettoyant intensif pour les sols durs
Domaines d'application :		La collection HD 400 est idéale pour toutes les pièces d'habitation sèches à usage élevé et les locaux commerciaux à trafic normal tels que chambres d'hôtel, boutiques etc. Ce sol ne convient pas à une pose en milieu humide (salle de bains, sauna, etc.).
Conditions préalables à la pose :	DIN 18 356	Les supports doivent être prêts à la pose selon les règles de la profession, conformément aux références VOB, partie C, DIN 18 365 « Pose de parquets ». Le support doit être sec (humidité résiduelle mesurée avec un appareil CM : chape minérale max. 2%, chape anhydrite max. 0,5%), plan, solide et propre. Toute irrégularité de l'ordre de 3 mm/1er m et de 2 mm/m suivant doit par ailleurs faire l'objet d'un réagréage en référence à DIN 18 202, tableau 3, ligne 4. Se conformer aux instructions de pose jointes au produit.



MeisterWerke Schulte GmbH se réserve le droit d'effectuer des modifications sur les matériaux et la construction dans la mesure où elles contribuent à améliorer la qualité.